

PC.DEL/552/15  
5 May 2015



Original : FRENCH

REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRES DE L'O.S.C.E

**Intervention de l'Ambassadeur Maxime Lefebvre,  
Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE,  
Conseil permanent du 30 avril 2015**

Déclaration nationale sur les commémorations du génocide arménien

*Monsieur le Président,*

*Le Président de la République a participé aux commémorations du 24 avril à Erevan, non seulement pour rendre hommage aux victimes du génocide mais aussi pour adresser un message d'avenir et de réconciliation. Je cite son discours : « Etre aujourd'hui à Erevan, c'est également contribuer à l'apaisement, à la réconciliation et au dépassement, car la mémoire ne doit pas être utilisée pour diviser mais pour unir ».*

*Le Président de la République a rappelé son souhait de voir rouvrir la frontière turco-arménienne et notre mobilisation en faveur d'un règlement du conflit du Haut-Karabagh. Le 25 avril, le Président de la République s'est d'ailleurs également rendu à Bakou, à l'invitation du Président Aliyev.*